

La gestion des biens communaux en location confiée à la SCHL

Mesdames et Messieurs,

La Municipalité de Vevey a décidé de confier la gestion des immeubles locatifs de la Ville à la Société Coopérative d'Habitation Lausanne. Une décision qui permet de poursuivre la politique visant à favoriser l'accès au logement pour tous.

Conformément à son programme de législature 2016-2021, la Municipalité de la Ville de Vevey a décidé, le 12 juin 2017, de résilier au 30 juin 2018 les contrats de gérance qui la lient à des sociétés privées.

Convaincue qu'il s'agit d'un dossier aux incidences financières importantes et nécessitant des compétences professionnelles pointues en matière de droit du bail, et consciente des contraintes et délais pour assurer la reprise en gestion de l'ensemble des 433 biens communaux en location, la Municipalité a décidé de confier la gestion des immeubles locatifs de la Ville de Vevey à la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL), plutôt que de créer de toutes pièces un secteur gérance nécessitant l'embauche de nouveaux collaborateurs au sein de la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI). La décision a été prise le 5 octobre 2017.

La SCHL gère actuellement plus de 3'800 appartements dans un rayon d'activité se situant entre Morges, Yverdon-les-Bains et Lavey-Village. Elle dispose d'un effectif de 26 collaborateurs et collaboratrices, spécialisés dans la gestion immobilière et les métiers de la construction. La SCHL a pour but d'améliorer les conditions de logement de la population et, plus particulièrement, de procurer à ses membres des habitations selon des modalités avantageuses. Elle est une société d'utilité publique sans but lucratif et accepte des mandats de gérance pour des tiers, pour autant qu'ils adhèrent aux principes de loyauté et de respect des locataires et ne recherchent pas le profit à tout prix, une position partagée par les autorités veveysannes.

La Municipalité de Vevey souligne qu'en confiant la gestion de ses immeubles à la SCHL, elle bénéficiera d'un interlocuteur ayant une politique de respect des locataires et de logements à loyers modérés. Le service communal des gérances gardera, comme jusqu'à présent, un guichet d'accueil pour ses locataires.

Cette mesure confirme la volonté municipale de mener une politique foncière et une politique du logement active, visant à favoriser l'accès au logement pour tous. Un objectif également inscrit au programme de législature 2016-2021.